



R.E.N.A.R.D.

Rassemblement pour l'Étude de la Nature et l'Aménagement de Roissy-en-Brie et son District
Association loi 1901 créée le 24 novembre 1978, siège en Mairie 77680 Roissy-en-Brie
Agréée de Jeunesse et d'Éducation Populaire sous le n° 77 JEP 03 302 R 88
Agréée de protection de l'environnement au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement

v. réf. :

n. réf. :
D:\RENARD\Communes\Lognes\PLU\Modification_2012\DdeProIEP-
modif-2012-09.doc

Lognes le 24 septembre 2012

Monsieur Jean-Michel HANTZ
Commissaire-enquêteur
11 esplanade des Droits de l'Homme
En Mairie de Lognes B.P. 140

77315 MARNE-LA-VALEE Cedex 2

☎ : 01 60 06 88 23

☎ : 01 60 06 88 66

courrier@mairie-lognes.fr

Objet : Demande de prolongation de l'enquête publique relative à la modification n° 2 du P.L.U.¹ de Lognes, qui se tient du 10 septembre au 12 octobre 2012.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Faisant référence à l'article R123-6 du C. Env.², et en tant qu'association agréée de protection de l'environnement au titre de l'article L.141-1 du même code, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir décider de prolonger l'enquête publique citée en objet pour une durée d'au moins quinze jours.

Nous avons fait une demande de copie du dossier de l'enquête publique par courriel du 7 septembre 2012, comme le prévoit le dernier alinéa de l'article R123-9 du C. Env. Nous n'avons ce jour encore reçu aucun document. Pour le bon déroulement de l'enquête nous devons disposer du dossier de l'enquête publique pendant une durée suffisante.

Restant à votre disposition pour tout renseignement, nous vous prions de croire, **Monsieur le Commissaire-Enquêteur**, en l'expression de nos meilleurs sentiments.



Le Président, Philippe ROY

¹ Plan Local d'Urbanisme

² Code de l'Environnement